



Comment faire grève ?

lundi 10 octobre 2022, par [CGT educ'action](#)

Le droit de grève est constitutionnellement garanti aux agent-es de l'État. Tous les personnels de l'Éducation nationale ont le droit de faire grève, y compris les AED, les AESH comme tous les personnels non-titulaires. Cependant, au moment de se mettre en grève, de multiples questions peuvent se poser.

Notre récapitulatif téléchargeable ci-dessous pour y voir plus clair :

